

# Prospection, identification, récolte de chêne pubescent en Normandie

Financement de la  
Région Haute Normandie

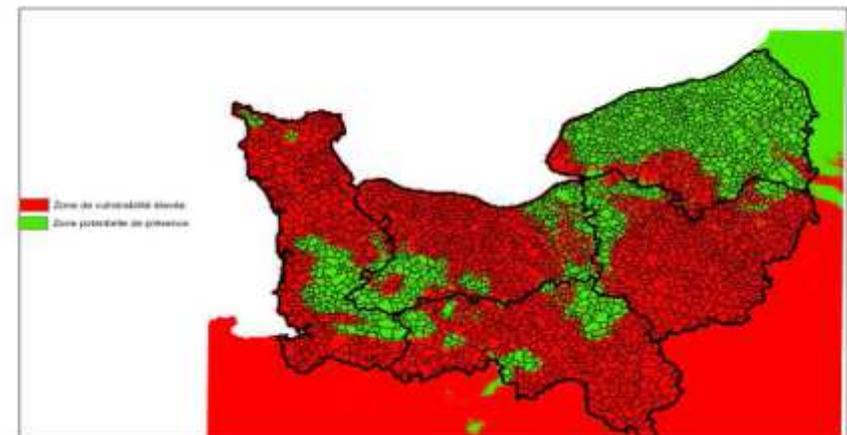


2013-2015

- Les origines
- Prospection
- Identification des peuplements
- récolte des glands
- Essais de plantation

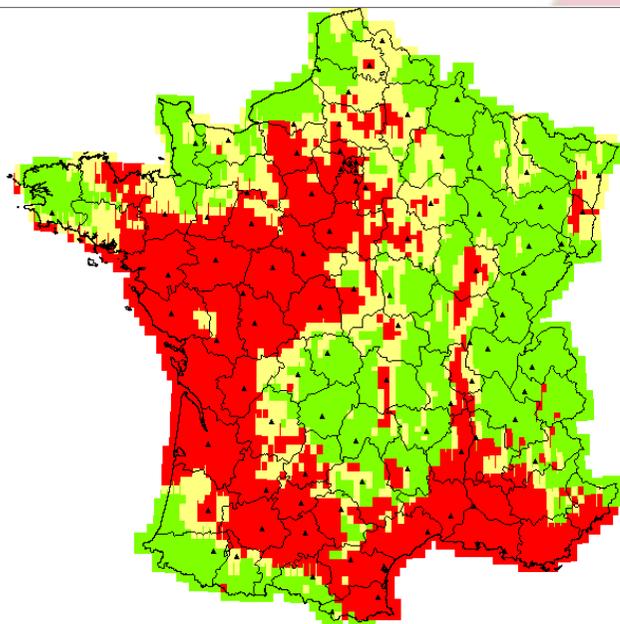


Situation avec +1°C : présence potentielle  
de Quercus Pubescens en Normandie.



# Les origines

- **Des connaissances anciennes mais pas exploitables:**
- Thèse de M. Bardat (1989)
- Prospection CRPF antenne de l'Eure 1998



- **Des questionnements récents:**

Etude « chênaie atlantique »  
Contexte de changement climatique

Zone climatique chêne pédonculé : 1960-90 +3°C

# 1. La prospection

## Description anciennes:

Bardat, CRPF, naturalistes, ...  
donnent des zone de présence de l'espèce  
mais pas les peuplements

## Les zones climatiques favorables:

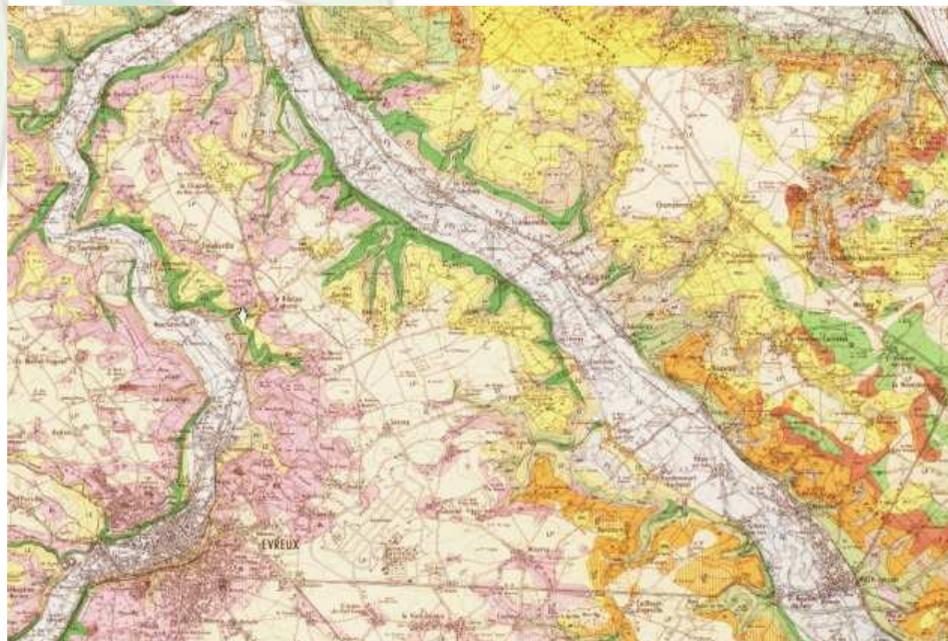
Jean Lemaire CNPF-IDF 2013

## La carte géologique:

présence de calcaire

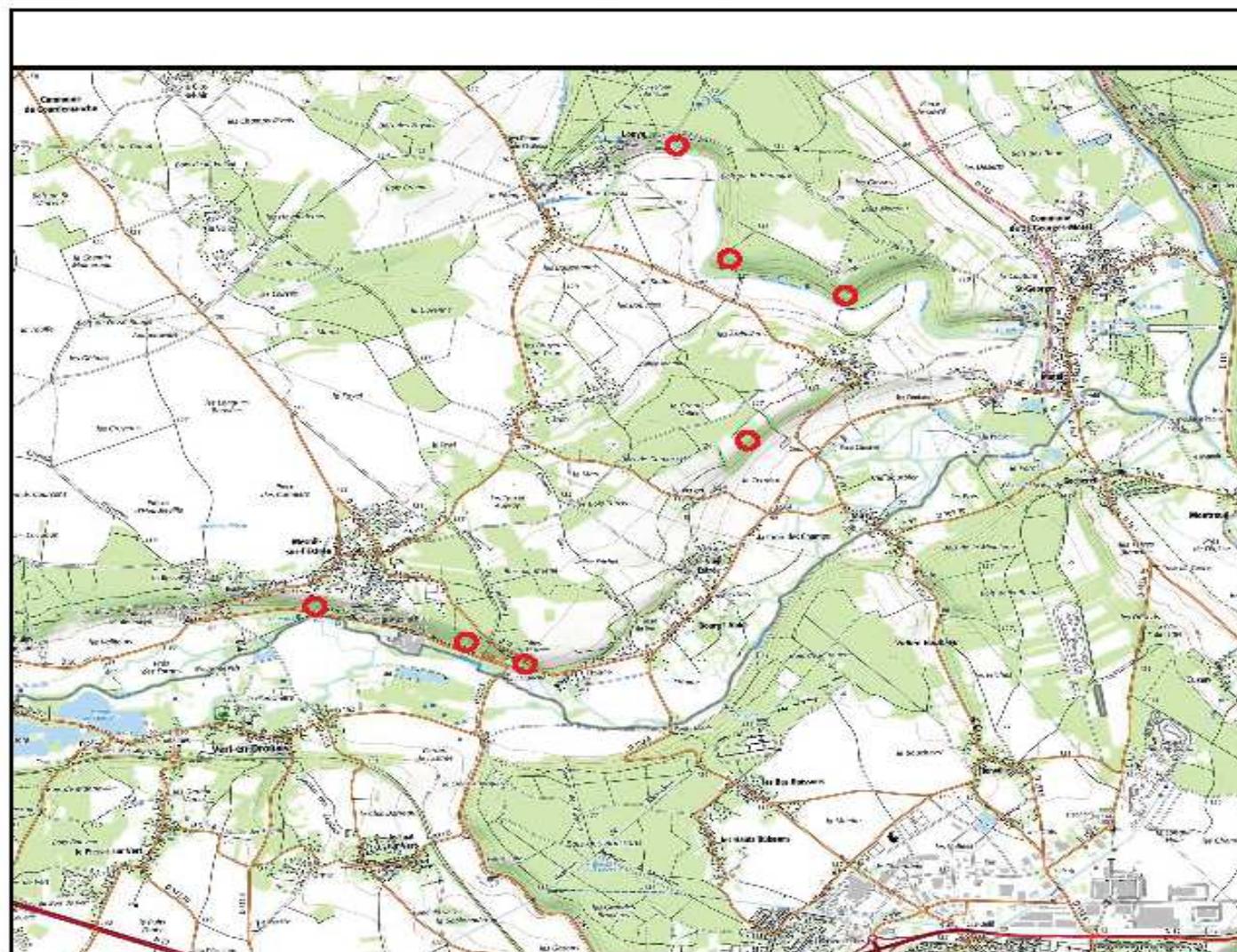
## L'exposition:

pente orientée au sud



# 1. La prospection

**Cartographie des sites à visiter  
et un stagiaire: Jean Charles DEVAUX**



Carte de prospection  
N°3/20

Commentaire:



01/08/2013

Sources : ©IGN ©CNPF®  
Réalisation : PORTAIL-CNPF



# Identification

## Si présence de Chêne pubescent:

Installation d'une placette relascopique



Localisation GPS

Relevé station (sol, flore, topographie)

Relevés dendrométrique (G, Diamètre, hauteur)

Relevé de l'essence (avec clef de différenciation des chênes)

Marquage des arbres (peinture)





$G: 18,5m^2$

Enquête  
Sous  
Jouir

N°	Essence	CA30cm	Hauteur	
1	Merisier	99		1
2	Merisier	55		0,5
3	Peul - Pub	64		1
4	Merisier	115	19 m	1
5	Frêne	63		1
6	Merisier	115	15,5 m	1
7	Merisier	68		0,5
8	?	99		1
9	Très Ses Peul	99		0,5
10	Peul	99		1
11	Orme à amande	62		1
12	Très Peul	98		1
13	Peul	66		1
14	Peul	86		1
15	Alouin	60		0,5
16	Très à petit fruit	59		0,5
17	?	90		0,5
18	Ses	107	16 m	0,5
19	Pub	76		1
20	Très Ses Peul	96		1
21	Ses	99		1
22	Très Peul Peul	96		1

# Récolte de glands

## Sélection des peuplements:

Critères définis par le groupe de travail (25,26 juin 2014): 3/7 peuplements peuvent être retenus, tous en forêt privée

Facilité de récolte: 2/3 sont retenus (Ezy sur Eure, Pacy sur Eure).

Accord des propriétaires.

# Récolte de glands

## Organisation de la récolte

Achat de matériel (convention): 50 filets, tendeurs, ...





# Récolte de glands

## Organisation de la récolte

### Inscription du CNPF comme récolteur, déclaration de récolte



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaire et des territoires  
Sous-direction de la forêt et du bois  
Bureau des investissements forestiers  
19, avenue du Maine - 75732 Paris cedex 15

Exemplaire à retourner à :  
Préfecture de région (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)

#### Déclaration d'activité pour une entreprise exerçant le commerce de matériels forestiers de reproduction

(décret n° 2003-971 du 10 octobre 2003 relatif à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction et modifiant le code forestier - article du 24 octobre 2003 relatif aux modalités de déclaration de l'activité de fournisseur de matériels forestiers de reproduction)

#### 1 - IDENTIFICATION :

1.1 Raison sociale de l'entreprise  
DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Mme, M. \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

ADRESSE DU SIÈGE DE L'ENTREPRISE  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

1.2 Statut de l'entreprise

SAE	S.A.S.A.R.L.	GIE	SICA	AUTRES :
<input type="checkbox"/>				
EARL	STE DE FAT	COOP	ENT. INDIVI.	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1.3 N° Siret \_\_\_\_\_

1.4 Date de création \_\_\_\_\_

1.5 Existence d'établissements affiliés, en France et à l'étranger, ne disposant pas de la personnalité juridique  
oui non (dans l'affirmative remplir le tableau ci-dessous)

NOM DU OU DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS	LOCALISATION (adresse complète)

2 - ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE :  
Marchand grainier Pépiniériste Travaux forestiers Autres : \_\_\_\_\_

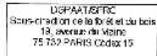
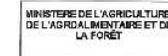
	Importante	Ocasionnelle (C)	Aucune
Récolte de semences :	_____	_____	_____
Production (plants, boutures, ...):	_____	_____	_____
Négoce :	_____	_____	_____
Importation (provenance hors UE):	_____	_____	_____
Exportation (hors UE):	_____	_____	_____

(\*) Est considérée comme occasionnelle toute part du chiffre d'affaires estimée à moins de 10 % du chiffre d'affaires lié aux matériels forestiers de reproduction

NOM DU SIGNATAIRE \_\_\_\_\_ FONCTION \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la Direction générale de la forêt et des affaires rurales, Sous-direction de la forêt et du bois



#### CERTIFICAT-MAÎTRE D'IDENTITÉ DE MATÉRIELS DE REPRODUCTION ISSUS DE SOURCES DE GRAINES OU DE PEUPELEMENTS

(Modèle à utiliser pour la certification des récoltes et des importations avec équivalence)

DÉLIVRÉ EN VERTU DE LA DIRECTIVE 1999/105/CE

ÉTAT MEMBRE : FRANCE N° DE CERTIFICAT CE : FR23-14 R 007

Il est certifié que les matériels forestiers de reproduction décrits ci-après ont été produits : en vertu de la directive 1999/105/CE  en vertu de dispositions transitoires

1. Nom botanique : Quercus pubescens Nom commun : Chêne pubescent

2. Nature des matériels de reproduction  
Semences   
Partes de plantes   
Plants

3. Catégorie des matériels de reproduction :  
Identifiée   
Sélectonnée   
Testée

4. Type de matériel de base :  
Source de graines   
Peuplement

5. Fins : 1-Forestières

6. Référence du matériel de base dans le registre national : I-QPU101FR  
Indigène  Non indigène  Inconnu

7. Origine des matériels de base (pour des matériels non indigènes, si elle est connue) :

8. Pays et, le cas échéant, région de provenance du matériel de base : FRANCE - CPU101-Nord-Ouest

10. Altitude ou zone altimétrique du site du matériel de base :

11. Année de maturité pour les semences : 2014

12. Quantité de matériel de reproduction : en chiffres (préciser Kg ou Hl) 3.30 Hl  
en lettres trois virgule trente HectoLitres

13. Nature de la semence : semences brutes de récoltes (cônes, samaras, baies)   
semences nettoyées et triées (noyaux, graines)

14. Une modification génétique a-t-elle servi à produire les matériels de base ? Oui  Non

15. Nombre et nature des coils : 3 bons d'enlèvement, 0,3 hl, 1,8 hl et 1,2 hl

16. Autres informations utiles :  
Après flottage en pépinière : 1,83 hl  
Pacy sur Eure (27)

17. Nom et adresse du récolteur :  
CNPF (180923500015)  
47 rue de Chaillet  
75116 Paris 16e Arrondissement  
FRANCE

18. Le cas échéant, pour le compte de (sacheries, pépinières)  
CNPF (180923500016)  
47 rue de Chaillet  
75116 Paris 16e Arrondissement  
FRANCE

Nom et adresse de l'organisme officiel :  
DRAAF Haute-Normandie - Service régional de l'économie agricole et de la forêt  
Cité Antoin Stradiv 2 Rue Saint Sever  
76032 Rouen CEDEX

Cachet de l'organisme officiel :

Nom du fonctionnaire responsable :  
Isabelle PORQUET

Signature :

Date : 18/05/2018 ROUEN

# Récolte de glands

## Organisation de la récolte



# Récolte de glands

## Organisation de la récolte: Contrat de culture

Parmi les plants de 1 an (godet 1+0) 1500 plants seront réservés pour être fournis à titre gratuit au GF de Pacy (M. DRAEGER), propriétaire du peuplement récolté, afin de réaliser une expérimentation suivie par le CETEF de Haute Normandie et le CRPF.

Parmi les plants de 2 ans (godet 1+1 ou racines nues 1S1), 5 000 plants sont réservés pour être fournis à prix préférentiel (20 % de remise) aux propriétaires forestiers réalisant une expérimentation encadrée par le CRPF de Normandie ou le CETEF de Haute Normandie.

Parmi les plants de 2 ans (godet 1+1 ou racines nues 1S1), 5 000 plants sont réservés pour être fournis à prix (normal) aux propriétaires forestiers réalisant une expérimentation encadrée par le CRPF de Bretagne ou le CRPF Nord Pas de Calais Picardie.

### Contrat d'éducation de plants

Entre :

La délégation Normande du Centre National de la Propriété Forestière, CRPF de Normandie, représentée par son directeur: Xavier MORVAN

Et :

Pépinières LEMONNIER SARL (pépiniériste agréé qualité)

Ce contrat a pour objet l'élevage et la fourniture de plants en accord avec les conditions de normes du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Les principales dispositions devant servir de cadre à ce type de contrat sont précisées dans ce document.

Le CRPF récolte des glands de chêne pubescent (*Quercus pubescens* Willd.) à l'automne 2014 dans le peuplement identifié de Pacy, département de l'Eure (27). Ces glands sont livrés à la pépinière LEMONNIER SARL à Foiges (61250). La récolte brute totale est évaluée à 330 litres.

1. L'établissement agréé producteur de plants s'engage à réceptionner les glands fournis par le CRPF, à les trier, les traiter et les conserver en chambre froide. La récolte nette (après tri) est évaluée à 185 litres. Sur cette récolte nette :
  - pour la période de plantation automne 2015- printemps 2016 (âge 1+0, godet)
  - pour la période de plantation automne 2016- printemps 2017 (âge 1S1 ou 1+1, racines nues ou godet).
2. 10 litres seront donnés gratuitement à l'IDF pour mettre en place des tests de comparaisons de provenances. Pour cette utilisation les glands seront envoyés à la pépinière de l'Etat de GUÉMENE PENFAO.
3. Pour le reste, l'établissement producteur s'engage à élever sur le ou les sites de sa production « les Ecoles Jettées », 61250 FORGES la marchandise décrite ci-après.
4. L'établissement agréé producteur de plants s'engage à fournir des plants :
  - pour la période de plantation automne 2015- printemps 2016 (âge 1+0, godet)
  - pour la période de plantation automne 2016- printemps 2017 (âge 1S1 ou 1+1, racines nues ou godet).
5. Parmi les plants de 1 an (godet 1+0) 1500 plants seront réservés pour être fournis à titre gratuit au GF de Pacy (M. DRAEGER), propriétaire du peuplement récolté, afin de réaliser une expérimentation suivie par le CETEF de Haute Normandie et le CRPF.

Les plants en surplus pourront être librement



# Plantations expérimentales

Des aides du Conseil général de l'Eure (PCET): 1 000 €/ha

Une dynamique des CETEF

5 ha d'essais plantés hivers 2015-16

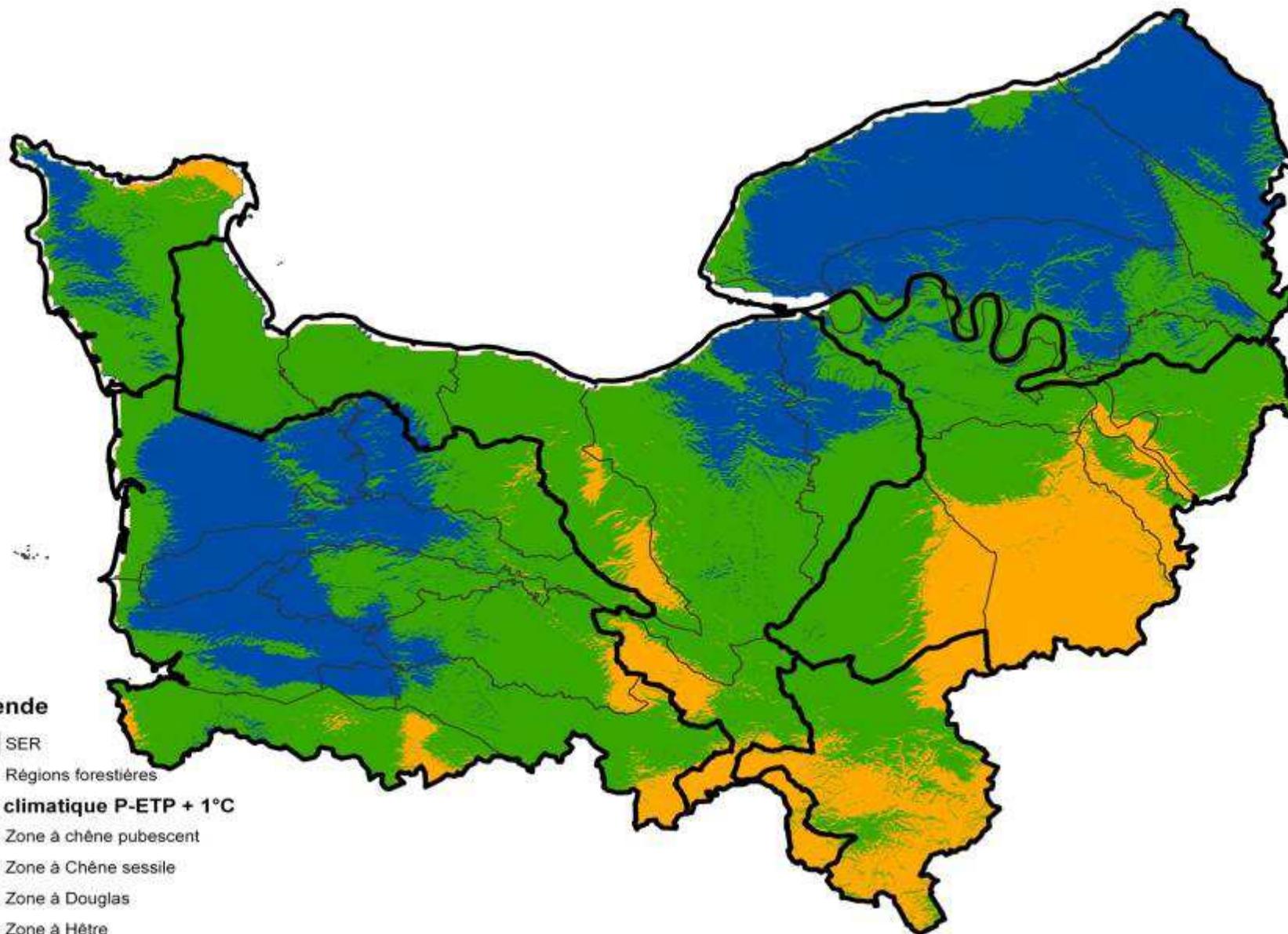
Un protocole à installer

Projet essais chêne pubescent					
au 15/11/2015					
propriétaire	N° PSG	surface	Nbre de plants	date prév plantation	remarques
GF Pacy (M. DRAEGER)	27.0076.3	1 ha	1 200	hivers 2015-16	
GF de la Houssaye (M. Duisant)	76.0797.3	<1 ha	120	hivers 2015-16	mélange avec cormier alisier
GF vierge des bois (Mme Orcel Poulet)	27.0136.3	0,3ha	200	hivers 2015 -2016	
Association des amis des campagne	27.0186.3	<1 ha	1 000	hivers 2015-2016	arboretum
M. Mevel	27.0255.2	1 ha	800	hivers 2015-2016	
Indivision de Catheu (M.de Catheu)	61.1383.3	0.5	600	?	
GF du val de l'Air (M. Arnould)	14.0037.3	< 1ha	200	?	plantation en ilots
		<b>Total Plants</b>	<b>4 120</b>		

**Pour des contextes stationnels qui vont changer !**

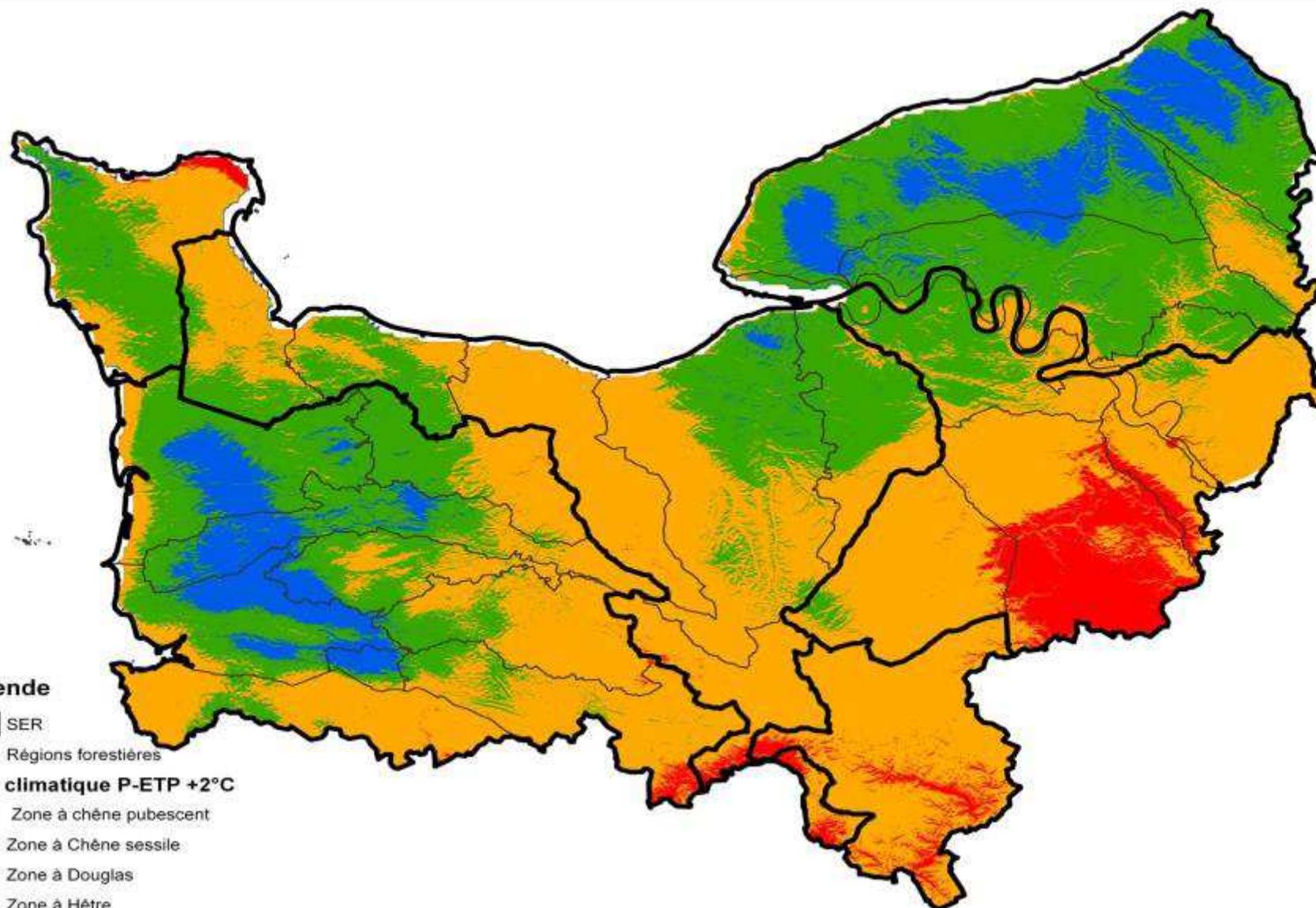
# Les outils: Ecogéodyn

Zone climatiques P-ETP climat 1980-2010 + 1°C



# Les outils: Ecogéodyn

Zone climatiques P-ETP climat 1980-2010 + 2°C



**Merci de votre attention**

